

# Comité de Liaison des équipements ATEX

## Réunion du 24 octobre 2025



24.10.2025

# Ordre du jour

## 1. Tour de table

## 2. Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe d'Experts ATEX
- b) Réunion ADCO & SDM
- c) ExNBG
- d) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- e) Information à propos du Brexit

## 3. Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Guide prévention du risque ATEX
- b) Poster ATEX

## 3. Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

## 4. Points divers

## 5. Date de la prochaine réunion

---



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



INERIS

maitriser le risque  
pour un développement durable

# 1. Tour de table

## 1.Tour de table

Le Comité de Liaison ATEX dénombre 104 membres :

- Représentants de l'administration
- Représentants des fabricants
- Représentants des utilisateurs
- Représentants des formateurs
- Représentants des installateurs
- Représentants de la normalisation
- Représentants des organismes de contrôle
- Représentants des Organismes Notifiés

Le site du CLATEX est hébergé par l'INERIS,  
à la demande du ministère.

Le site du CLATEX est accessible à l'adresse suivante :  
<http://www.ineris.fr/CLATEX>

Répartis de la façon suivante :

- |                           |            |            |
|---------------------------|------------|------------|
| • Fabricants 32 membres   | Tiers      | 46 membres |
| • Utilisateurs 21 membres | Ministères | 5 membres  |

## 2. Directive ATEX 2014/34/UE

## 2. Directive ATEX 2014/34/UE

### a) Groupe d'Experts ATEX de la commission Européenne

Cinquième édition des lignes directrices : publiée en Avril 2024

Dernière réunion du Groupe d'Experts ATEX : 28 avril 2025

#### Modifications et changements possibles de la guideline ATEX

Les propositions de modifications des lignes directrices ATEX § 33, 38, 75, 151 et 253 ont été discutées.

- § 33, ATEX Guidelines on "spare parts"

Reformulation de la définition peu claire suivante : " Le fabricant de la pièce détachée n'est normalement pas tenu de se conformer à la directive 2014/34/UE, sauf si la pièce détachée représente un équipement ou un composant tel que défini par la directive. Dans ce cas, toutes les obligations prévues par la directive doivent être remplies."

- § 253, ATEX Guidelines on "Electrical trace heating systems "

Revue complète des paragraphes concernant les systèmes de traçage électrique, notamment une clarification sur le type de système de traçage.

• § 38, ATEX Guidelines on "Examples of equipment not covered by Directive 2014/34/EU"

Revue des paragraphes mentionnant les produits pour usage domestique (ex : pompe à carburant pour particulier)

Il sera ajouté que la directive s'applique en fonction du produit utilisé, par exemple Diesel hors ATEX, Essence ATEX

• § 74 and § 151, ATEX Guidelines on format of instructions for use and EU Declaration of Conformity

Le format papier de la notice & DoC ne sera plus imposé. L'Expert Group propose le retrait de la mention 'version papier' dans les lignes directrices, et il n'y aura pas de détail sur le format attendu.

[Text of the § 74 of ATEX Guide \(proposed text in red\)](#)¶

¶  
For the purposes of market surveillance, the EU declaration of conformity and, when applicable, the written attestation of conformity must accompany the information given with each single product, or each batch of identical products delivered for the same end user. **The Directive does not specify the form of EU declaration of conformity and attestation of conformity** se documents as well as the translations according to the language requirements in national legislations transposing the Directive, need to be provided on paper, in a similar way as for safety information that also must accompany the product according to the ATEX Directive. While safety information needs to be provided in paper copy, the other non-safety instructions can be provided on electronic or other data storage format. However, a paper version should always be available upon request and free of charge for the market surveillance authorities and the end users.¶

[Text of the § 151 of ATEX Guide \(proposed text in red\)](#)¶

¶  
**EHSR-1.0.6 ATEX Directive does not specify the form of the instructions. It is generally agreed that all health and safety related instructions must be supplied in paper form, since it cannot be assumed that the user has access to the means of reading instructions supplied in electronic form or made available on an Internet site. This is particularly relevant for instructions that might need to be read whilst the plant is operational, in the presence of a potentially explosive atmosphere. However, it is often useful for the instructions to be made available in electronic form and on the Internet as well as in paper form, since this enables the user to download the electronic file if he so wishes and to recover the instructions if the paper copy has been lost. This practice also facilitates the updating of the instructions when this is necessary.**¶

**When deciding the form of instructions for use, the manufacturers must take into account the intended use of the product as well as the probable environment of use and type and possibilities of end users.**¶

**Instructions for use should be easily understandable, ensure precise, up-to-date and comprehensible information and take into account the technological development and changes of end-user behaviour.**¶

Remarque des membres : comment avoir la garantie que c'est la bonne version par rapport au produit livré ? Est-ce que le QR code sera valide ? Comment ces éléments doivent-ils accompagner le produit ?

## 2. Directive ATEX 2014/34/UE

### b. Réunion ADCO & Surveillance du marché

L'AdCO (Administrative Cooperation working group) :

- Dernières réunions : 28 mars 2025 & 17 juin 2025 (group Ad hoc) // 24 & 25 juin 2025
- Prochaine réunion : 09 & 10 décembre 2025

#### Constatations & Actions :

Langue de la documentation pas toujours respectée

- §79 de la guideline : langue définie pour les instructions et les consignes de sécurité
- Article 6.10 concernant les exigences linguistiques pour la communication entre les fabricants et les autorités --> non couvert par le §79
- Réflexion sur la mise en place d'une liste des exigences linguistiques par pays et par type de documents visant à couvrir tous les cas mais c'est un sujet complexe car les exigences linguistiques sont très différentes d'un État membre à l'autre (variation en fonction du domaine, du type de document...)

### Constatations & Actions :

#### Attestation d'examen de type (certificats volontaires pour catégorie 3 par exemple)

- Un modèle existe pour les organismes notifiés, mais le format peut être similaire aux attestations d'examen UE de type,
- Cela est susceptible d'induire l'utilisateur en erreur, lui faisant croire qu'un produit est conforme à la réglementation de l'UE alors qu'il ne l'est peut-être pas.
- Néanmoins, il y a une demande des industriels pour une vérification indépendante de la conformité de leurs produits à la réglementation, afin de fournir une assurance supplémentaire aux clients, même si cela n'est pas légalement requis  
→ pas d'action prévue

#### Marquage pas forcément lisible dans le temps

- Marquage des produits : Le marquage des équipements doit être lisible et indélébile (voir annexe II, point 1.0.5 de la directive 2014/34/UE).
- Pas de méthode d'essai applicable pour le marquage dans tous les environnements (de la mine de charbon à l'atmosphère ATEX saturée de solvants, en passant par la plateforme offshore)
- Rédaction en cours d'un document par l'AdCo sur cette thématique qui sera publié au niveau des recommandations AdCO, voir le lien suivant : [Adcos - Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs](#)

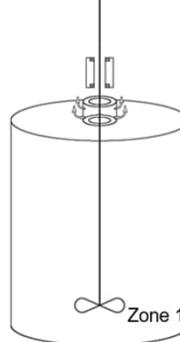
Remarque des membres : Un projet de norme est en cours au niveau européen

### Constatations & Actions :

#### Évaluation de la conformité demandée pour les machines utilisées en atmosphère explosive

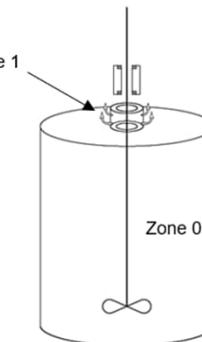
Proposition d'une feuille d'interprétation pour zones interne et externe, détaillant les différences entre les directives Machine et ATEX

Le document présente différents cas d'utilisation prévus d'un dispositif d'agitation avec différentes combinaisons de zones ATEX à l'intérieur, à l'extérieur et dans l'interphase entre les zones.



Items	Machinery Directive	ATEX 2014/34/EU
<b>Mixer</b>	partly	II 2/3 G <sup>1)</sup>
<b>Equipment inside <sup>3)</sup></b>		II 2 G <sup>1)</sup>
<b>Vessel</b>	No	No
<b>Complete Machine</b>		Yes
<b>Assembly ATEX 2014/34/EU</b>	Yes	II 2/3 G <sup>2)</sup>

<sup>1)</sup> involvement of a Notified Body is required (deposit of the technical documentation).  
<sup>2)</sup> no Notified Body involvement is required.  
<sup>3)</sup> for example, measuring and regulating devices. May be part of the machine if relevant for the safety of the machine. Otherwise, they are not part of the conformity assessment of the machine e.g. a temperature monitoring device of the chemical reaction.



Items	Machinery Directive	ATEX 2014/34/EU
<b>Mixer</b>	Partly	II 1/2/- G <sup>1)</sup>
<b>Equipment Inside <sup>3)</sup></b>		II 1 G <sup>1)</sup>
<b>Vessel</b>	No	No
<b>Complete Machine</b>		Yes
<b>Assembly ATEX 2014/34/EU</b>	Yes	II 1/2/- G <sup>2)</sup>

<sup>1)</sup> involvement of a Notified Body is required (EU Type-Examination for category 1 part, deposit for category 2 part).  
<sup>2)</sup> no Notified Body involvement is required.  
<sup>3)</sup> for example, measuring and regulating devices. May be part of the machine if relevant for the safety of the machine. Otherwise, they are not part of the conformity assessment of the machine e.g. a temperature monitoring device of the chemical reaction.

## Actions pour le futur

### Questions relatives aux smartphones et tablettes PC

Presque impossible de transformer des produits grand public en produits ATEX de catégorie 1 ou 2

- Batteries au lithium problématiques en raison de leur capacité potentielle d'emballement thermique (surchauffe incontrôlée) et de montée en pression lorsqu'elles sont protégées par des boîtiers durs.
- Utilisation des couvercles ou des boîtiers antidéflagrants : il faut prendre en compte de la surpression potentielle des batteries au lithium, la limitation énergie et du risque de surchauffe lors du choix de cette solution
- Les couvercles pour les équipements à sécurité intrinsèque : impossible car la sécurité intrinsèque nécessite une connaissance détaillée de la construction du produit et elle nécessite du temps pour l'analyse → la technologie est obsolète au moment où les modifications sont terminées.

### Utilisation future de produits ATEX avec l'application de fonctions IA

Réflexion en cours sur l'impact & interaction possible entre la législation sur l'IA (règlement (UE) 2024/1689) et la directive ATEX

## 2. Directive ATEX 2014/34/UE

### b. Surveillance du marché

#### Surveillance du Marché sur la période 2020-2024

- Présentation des résultats par Baye Fall
- Publication prochaine d'un ATEX-Info sur cette thématique

#### Surveillance du Marché sur la période 2025-2029

- Réalisée par INERIS à la demande su MTE
- Choix des matériels validé par le MTE
- Sous-traitance au LCIE pour les produits certifiés par l'INERIS

#### Niveau Union européenne

##### Safety Gate – Système d'alerte rapide de l'UE

- Contenu** : Liste publique des produits dangereux signalés au niveau européen : mesures de retrait, rappel, interdiction, etc.
- Portée** : Produits de consommation non alimentaires (ex-RAPEX).
- Accès public** : <https://ec.europa.eu/safety-gate-alerts/>

#### Niveau France

##### RappelConso – Portail des rappels de produits dangereux

- Contenu** : Liste des produits rappelés ou retirés du marché français en raison d'un risque pour la santé ou la sécurité des consommateurs (produits électriques, jouets, cosmétiques, bricolage, etc.).
- Accès** : <https://rappel.conso.gouv.fr>

#### Adresse générique BRIEC pour signalement :

briec@developpement-durable.gouv.fr

## 2. Directive ATEX 2014/34/UE

### c. ExNBG

29<sup>th</sup> ExNBG Meeting : 11 et 12 février 2025

#### Points significatifs :

- Il n'y a pas de position commune européenne concernant les fréquences d'audit de surveillance pour les fabricants → envoi lettre à l'organisme d'accréditation européen et transmission de l'information à l'Expert Group ATEX
- Le WG 08/14 (prise en compte de l'état de l'art) doit établir un projet de liste de normes à jour (publiée) qui remplissent l'EHSR de la directive ATEX du point de vue d'ExNBG (réflexion liée au délai d'harmonisation des normes).
- Deux décision sheets publiées en 2024 au niveau international → ajout au niveau européen ?
  - 2024/003 : Valeurs de couple de serrage de l'essai de couple pour les éléments d'obturation Ex et les adaptateurs filetés Ex → sera ajoutée à la liste dans la clarification sheet ExNBG/CS/037
  - **2024/002 : Applicabilité de la CEI 60079-0 pour le matériel non électrique → non ajoutée trop controversée.**

### Points significatifs :

- Mise à jour des clarifications sheet utilisant des références dépassées dont on peut citer la clarification sheet sur la signature électronique qui est en accord avec la nouvelle réglementation
- Rappel : il n'est pas possible de délivrer un certificat d'examen de type UE avec plusieurs fabricants répertoriés comme propriétaires du certificat → la directive 2014/34/UE exige clairement un point unique auquel le fabricant peut être contact (responsabilité du produit) mais une fiche de clarification va être proposée
- Vérification des dépôts de dossier
  - Proposition : Retirer des lignes directrices la notion de vérification du dossier pour les ON & le fabricant devra signer une déclaration pour garantir que la doc a été transmise et sous quel format (software)
  - Réponse : La vérification du dossier se limite à la vérification du chapitrage et non du contenu pour s'assurer de l'existence du dossier, refus de la modification demandé par ExNB

Remarque des membres : S'il y a une anomalie sur le produit et que l'organisme a vérifié le contenu d'un dossier (même s'il s'agit uniquement du chapitrage), pourra-t-il être tenu pour responsable ?

## 2. Directive ATEX 2014/34/UE

### d. Évolutions réglementaires et normatives

#### Evolution réglementaire

[La nouvelle directive Machines a été publiée.](#)

Il s'agit du règlement (UE) 2023/1230 du parlement européen et du conseil qui a été publié le 14 juin 2023 et qui abroge la directive 2006/42/CE. Il sera **obligatoire en janvier 2027**.

Points nouveaux

- Intégration de l'IA et de la cyber sécurité
- Numérisation des documents papier

La déclaration UE de conformité et la notice d'instructions pourront être numérique.

Un marquage, une information devrait être sur le produit (eg. QR Code).

Cette instruction devrait être téléchargeable au moins 10 ans après que le produit ait été placé sur le marché

**Les normes qui ont perdu ou qui vont perdre leur statut de normes harmonisées entre 2024 et 2026**

Reference and title Provision	Start of legal effect	Publication OJ date	End of legal effect	Withdrawal OJ date
EN 14983:2007 Explosion prevention and protection in underground mines - Equipment and protective systems for firedamp drainage	20.04.2016	08.04.2016	<b>01.10.2026</b>	01.04.2025
EN 14983:2024 Explosion prevention and protection in underground mines - Equipment and protective systems for firedamp drainage	01.04.2025	01.04.2025		
EN 15967:2011 Determination of maximum explosion pressure and the maximum rate of pressure rise of gases and vapours	20.04.2016	08.04.2016	<b>29.03.2024</b>	29.09.2022
EN 15967:2022 Determination of maximum explosion pressure and the maximum rate of pressure rise of gases and vapours	29.09.2022	29.09.2022		
EN 50104:2010 Electrical apparatus for the detection and measurement of oxygen - Performance requirements and test methods	20.04.2016	08.04.2016	<b>02.02.2025</b>	02.08.2023
EN 50104:2019 Electrical equipment for the detection and measurement of oxygen - Performance requirements and test methods	02.08.2023	02.08.2023		
EN 50104:2019/A1:2023				
EN 60079-29-1:2016 Explosive atmospheres - Part 29-1: Gas detectors - Performance requirements of detectors for flammable gases#IEC 60079-29-1:2016 (Modified)	09.06.2017	09.06.2017	<b>17.09.2024</b>	17.03.2023
EN 60079-29-1:2016 Explosive atmospheres - Part 29-1: Gas detectors - Performance requirements of detectors for flammable gases#IEC 60079-29-1:2016 (Modified) - EN 60079-29-1:2016/A11:2022 EN 60079-29-1:2016/A1:2022	17.03.2023	17.03.2023		

**Les dernières normes harmonisées en septembre 2025**

Reference and title Provision	Start of legal effect	Publication OJ date
EN 12621:2025 Machinery for supply and circulation of liquid coating materials - Safety requirements	12.09.2025	12.09.2025
EN 14373:2021+A1:2025 Explosion suppression systems	12.09.2025	12.09.2025
EN 1953:2025 Application equipment for coating materials - Safety requirements	12.09.2025	12.09.2025
EN 50176:2025 Automatic electrostatic application systems for ignitable liquid coating materials - Safety requirements	12.09.2025	12.09.2025

### NF C 15-100 – Installations électriques basse tension

- Nouvelle édition en 2024
- La NF C 15-100 devient la série NF C 15-100 (21 normes)

Par exemple, la NF C 15-100-1, qui fixe les exigences générales, est complétée par une série de normes qui viennent la modifier ou la compléter pour traiter des installations électriques particulières

- C'est le paragraphe **424** de la norme **NF C 15-100** (version 2024) concerne les installations électriques situées dans des **emplacements à risque d'explosion**, appelés **BE3**.

## **Liste non exhaustive des normes publiées sur le site AFNOR mais non harmonisées à ce jour**

- NF EN 60079-5/A1 : Décembre 2024 (q)
- NF EN 60079-6/A1 : Décembre 2024 (o)
- NF EN IEC 60079-11 : Janvier 2024
- NF EN IEC 60079-15 : Avril 2019
- NF EN IEC 60079-26 : Avril 2024
- NF EN IEC 60079-31 : Mars 2024

Un ATEX-Info a été publié sur les nouveautés de la norme IEC 60079-11 de Janvier 2023.

Les ATEX-Info sont accessibles à l'adresse suivante :  
[Appareils ATEX & Marquage CE - Certification](#)

### **Délai dans l'harmonisation**

- Pas d'harmonisation depuis 2023 (excepté les 4 normes harmonisées en septembre 2025)
- Il peut s'expliquer par une augmentation des exigences de la commission européenne
  - L'absence d'annexe ZZ lors de la demande d'harmonisation
  - Nombreuses références à des normes non reconnues par l'Europe, exemple TR/TS
  - Cas particulier pour des critères plus techniques qui ne sont pas en accord avec l'exigence suivante :

Clause 1.2.17: The tests and/or assessment methods are reproducible and appropriate and they can be applied to demonstrate compliance with the legal requirements in an objectively verifiable manner the technical specifications in support of the legal requirements.

## 2. Directive ATEX 2014/34/UE

### e. Information à propos du Brexit

#### Annonce du 1<sup>er</sup> août 2023

Le gouvernement britannique a l'intention de prolonger la reconnaissance du marquage CE pour la mise sur le marché de la plupart des produits en Grande-Bretagne, au-delà du 31 décembre 2024 indéfiniment.

De ce fait, les produits ATEX conformes à la réglementation européenne et marqués CE peuvent continuer à être mis sur le marché britannique au-delà du 31 décembre 2024. Le marquage UKCA ainsi que la certification UKCA par des organismes approuvés ne devrait plus être obligatoire.

Cependant, il y a déjà un bémol à cela.

Il est dit : dès lors que les normes désignées ne seront pas équivalentes aux normes harmonisées européennes, il pourra alors être nécessaires que les produits bien que marqués CE soit également UKCA.

Pour le moment, il n'y a aucune différence entre ces normes.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberert  
Egalite  
Fraternite



maitriser le risque  
pour un développement durable

### 3. Directive ATEX 1999/92/CE



### 3. Directive ATEX 1999/92/CE

Nouveau poster ATEX en préparation

Approbation finale prévue pour fin 2025

Documents associés à la page suivante :

[ATEX - Certification européenne | Ineris prestations](#)



## 4. Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

## 4. Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

### Question N°1

Nous sommes fabricants de matériel de manutention de produits en vrac, tels que céréales, granulés de bois, etc. Les appareils que nous fabriquons sont des élévateurs à godets, transporteurs à chaîne, vis d'Archimède, convoyeurs à bande, etc.

De plus en plus de demandes clients nous sont faites sur des appareils pour travailler en zone ATEX Poussière Z22 extérieure. Mais certains nous demandent de prendre en compte une zone intérieure différente, par exemple ATEX Z21 voire Z20. Nous répondons que l'appareil sera plaqué ATEX II3D (Z22) et dans le certificat CE Ex de conformité nous déclarons avoir pris en compte une zone intérieure ATEX II2D (Z21).

Une recommandation de l'ADCO ATEX (<https://ec.europa.eu/docsroom/documents/58874>) est de considérer, dès lors qu'il y a une zone extérieure ATEX, de prendre aussi en considération la zone intérieure et ainsi toutes les règles de certification qui en découlent. Est-ce que pour les ATEX Poussière nous sommes dans ce schéma-là ?

Exemple : un élévateur à godet classé zone ATEX Z22 extérieure et classé ATEX Z20 intérieure, nous devons plaquer ATEX II 1/3 D et donc, faut-il passer par un organisme certifié car il y a de la zone 20 ? La zone à prendre en compte est-elle la zone la plus défavorable ? ou seulement la zone extérieure de l'appareil ?

Même question pour l'exemple d'un appareil classé ATEX Z22 extérieur et ATEX Z21 intérieur (II 2/3 D) , faut-il déposer un dossier auprès d'un organisme certifié ou une auto-certification (Z22) peut suffire ?

## 4. Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

### Réponse à question N°1

Nous pouvons distinguer les cas suivants :

#### Cas N°1

La machine ne génère qu'une zone interne, sans dégagement à l'extérieur, et il n'y a pas de zone externe définie par le client/utilisateur.

→ La directive 2014/34/UE ne s'applique pas

#### Cas N°2

La machine est raccordée à une zone définie par l'utilisateur.

→ La directive 2014/34/UE s'applique

#### Cas N°3

La machine est installée dans une zone ATEX.

→ La directive 2014/34/UE s'applique

#### Cas N°4

La machine présente une zone ATEX interne qui génère une zone externe.

→ Les dispositions à appliquer dans ce cas ne sont pas clairement définies.

→ Est-ce que la Directive 2014/34/UE est applicable ?

→ Si oui, quelle zone doit-on considérer ?

## 4. Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

### Réponse à question N°1

Dans ce dernier cas, la machine présente une zone ATEX interne qui génère une zone externe, nous avons les informations suivantes dans les textes.

Guideline ATEX §249 : The user/employer normally selects a bucket elevator based upon the category (related to internal zone) and then shall perform a risk assessment based upon the local circumstances. Such a risk analysis shall include the probability that ignition sources enter from outside but also the potential consequences of an explosion. Depending upon the acceptability of risks, in addition to preventative measures (based upon category of the bucket elevator) explosion protection measures may be needed.

→ pas de réponse claire

Proposition d'une feuille d'interprétation en cours à l'AdCO, « AdCO Discussion on Machinery and ATEX Directive compliance » → La position actuelle de l'AdCo semble aller dans le sens de l'application de la Directive dans ce cas.

Norme internationale IEC TS 60079-46: 2017 → La norme prend en compte la zone externe générée par l'assemblage.

#### 4.3.2 Assemblages d'appareils ayant leur propre source de dégagement

Si l'assemblage d'appareils a sa propre source de dégagement, le fabricant doit également documenter:

- le classement des emplacements dangereux identifiant toute source de dégagement, les facteurs pertinents pour les sources de dégagement (par exemple débit de dégagement, taille de l'orifice, mode de fonctionnement, mode de défaillance, recommandation pour la gestion du danger) et toute autre information pertinente pour quantifier le danger ainsi que la méthodologie et toutes références utilisées pour parvenir au classement;
- toutes conditions définies par le fabricant de sorte que la pertinence de l'assemblage d'appareils reste valable pour le classement des emplacements dangereux.

Le classement des emplacements dangereux doit être conforme à l'IEC 60079-10-1 ou à l'IEC 60079-10-2, selon le cas. Ce classement peut être fourni par l'utilisateur final.

## 4. Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

### Question N°2 :

Est-ce que le DRPCE est applicable lorsqu'une zone 2 EN est identifiée et également en application de l'arrêté du 1er septembre 2025 modifiant l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public où des travailleurs sont présents (ERP) ?

La directive cadre européenne 89/391/CEE et le code du travail selon l'article R4227-49, obligent l'employeur à prendre les mesures nécessaires pour qu'une formation des travailleurs en matière de protection contre les explosions soit délivrée. Une formation selon le référentiel ISM ATEX est une possibilité très intéressante mais d'autres formations/référentiels peuvent convenir sans niveau requis spécifié par le code du travail. Par exemple, est-ce qu'une formation réalisée selon le référentiel F-Gas (UE) 2024/573 et selon son acte délégué (UE) 2024/2215 Annexe I-12 (attestation d'aptitude pour les HC jointe) serait-elle suffisante ?

Un compresseur hermétique ou semi-hermétique sans alimentation électrique doit-il être considéré comme un appareil ou un composant ? Les affirmations ci-dessous répondent-elles à cette question ?

- La classification en tant qu'appareil dépend de sa fonction autonome et de sa capacité à générer ses propres sources potentielles d'inflammation, et non du type d'alimentation (électrique ou non électrique).
- Le critère décisif pour distinguer un appareil (équipement) d'un composant est la notion de fonction autonome.
- Un appareil (équipement) : un appareil est défini comme une machine, un équipement, un dispositif... qui, seul ou en combinaison, est destiné à la production, au transport, au stockage, à la mesure, à la régulation, à la conversion d'énergie et/ou à la transformation de matière. Un produit est considéré comme ayant une fonction autonome s'il peut être utilisé en toute sécurité pour remplir une ou plusieurs des fonctions prévues à l'article 1er, sans qu'aucun autre composant ne soit nécessaire. Un compresseur, même s'il est hermétique ou semi-hermétique, a pour fonction de générer de la pression ou de transférer des fluides, ce qui est une fonction autonome de "production".
- Composant : Un composant est une pièce essentielle au fonctionnement sûr de l'équipement et des systèmes de protection, mais qui n'a pas de fonction autonome. Parmi les exemples de composants, on peut citer les borniers, les relais, les boîtiers vides, les freins de machine, un joint, un roulement conçu pour faire partie d'un équipement ATEX, etc. Si le compresseur est mis sur le marché pour être utilisé dans une zone 1 ou 2, il doit être marqué ATEX CE (avec la catégorie appropriée, c'est-à-dire 2 G pour la zone 1 ou 3 G pour la zone 2) afin d'être conforme à la directive.

## 4. Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

### Réponse à la question N°2

#### Les zones d'étendues négligeables

Dans la norme 60079-10-1, la zone EN (qui peut être 0, 1 ou 2) est définie comme une zone d'étendue négligeable telle que si l'inflammation se produit, ses conséquences sont négligeables. Par conséquences négligeables, on entend :

- L'inflammation ne génère pas de pressions dangereuses (par l'onde ou par la projection d'objet),
- L'inflammation ne génère pas de chaleur dangereuse ou d'incendies.

Le guide de bonnes pratiques de la directive 1999/92/CE mentionne des éléments pour classer la dangerosité d'une ATEX, mais cette notion n'est pas réglementaire.

Même si la zone est d'étendue négligeable, son classement en tant que telle doit explicitement être développé dans le DRPCE car elle repose sur des hypothèses de classement de zone selon la 60079-10-1 (débit de fuite, dilution, ventilation, ...). Au niveau de l'installation de matériels ATEX dans ces zones EN, si on suit ce qui est écrit dans la norme, ce n'est pas obligatoire si l'explosion n'a pas d'effets « dangereux ».

Toutefois, on rappelle que des volumes ATEX de petite taille peuvent déclencher des effets domino, avec une libération d'énergie significative, ou tout simplement faire éclater récipient en verre et blesser gravement la personne à proximité. La réglementation ATEX, et notamment la Directive 1999/92/CE a pour objectif de protéger le travailleur

Lors de la démarche de prévention des risques, si l'on étudie cela vis-à-vis des ICPE par exemple, effectivement le risque peut être négligeable. Par contre, si l'on se place d'un point de vue protection des personnes (Directive 1999/92/CE) cette notion de zone étendue négligeable n'a pas lieu d'exister.



Liberté  
Égalité  
Fraternité



maitriser le risque |  
pour un développement durable

## 5. Points divers

## IECEx Comité Annuel – 15 au 19 Septembre 2025

### **ExPCC – Compétence du personnel**

- Revue des questions du test théorique vis-à-vis de la nouvelle IEC 60079-14 : 2024,
- Réflexion pour une expansion sur la thématique du non-électrique,
- Clarification sur le fait de réaliser l'examen théorique sur support papier

### **ExTAG (Tests & Evaluation)**

- Participation aux essais interlaboratoires requis pour les organismes notifiés
- Trois signatures différentes sur les ExTR
- Deux décisions sheet acceptées :

#### Question 1:

Is it acceptable to consider the average value of diameter measurements to define the maximum gap of a flameproof joint

#### Answer 1:

No, the average of measurement cannot be considered as it would exclude potential higher values than the maximum allowed.

As per §5.2.2 of IEC 60079-1:2014, local deviation is not allowed.

The maximum gap must be defined by the difference between the lowest value found on the inner part and the largest value for the outer part considering all the measurements for each corresponding height.

Indeed, for the determination of the gap, it is also recommended to measure the corresponding diameters in multiple heights with several orientations per height.

It shall be applied during the type testing phase by the ExTLs and during the manufacturing control carried out by the manufacturer.

#### Answer:

#### When applying IEC 60079-0 (Ed.6) together with IEC 60079-11 (Ed.6) or (Ed.7):

It depends.

If the maximum surface temperature is determined for a given depth of layer " $T_L$ ", the " $T_L$ " shall be marked in the marking, or a symbol "X" shall be marked according to IEC 60079-0 (Ed.6) cl.5.3.2.3.2.

If the maximum surface temperature is determined without dust layer, the " $T_L$ " or "200" does not exist and therefore shall not be marked.

#### When applying IEC 60079-0 (Ed.7) together with IEC 60079-11 (Ed.6) or (Ed.7), or any other relevant Standards such as IEC 60079-31 (Ed.2) or (Ed.3):

Yes, for EPL Da, Clause 29.5(d) of IEC 60079-0 Edition 7 requires the marking of a 200mm layer depth as a subscript. The followings are correct examples:

- Ex ia IIIC T<sub>200</sub> 135 °C Da
- Ex ta IIIC T<sub>200</sub> 135 °C Da

## ExMC (Comité Management)

- Proposition intégration de nouvelles normes IEC 60079-29 (Gas detectors), IEC 80079-38 (Mines), IEC 60079-45 (Electrical ignition systems for internal combustion engines)
- Augmentation des charges (coût à l'émission des certificats & notification, coût d'adhésion des ON)
- Prise en compte des remarques des européens sur les difficultés rencontrées pour l'harmonisation des normes IEC
- Révision en cours de l'OD010-2 « Operational Document - Guidance for the development, compilation, issuing and receipt of ExTRs Part 2: Procedures and guidance. (Ed 5.0)”, notamment le paragraphe 2.3.14

IECEx OD 010-2:2025

### 2.3.14 Separately Certified Items Included in Test Item Description

The table is to consistently document all separately IECEx certified equipment and/or equipment incorporated within product(s) to assist accepting ExCBs in the issuance of national or regional certification.

Incorporated equipment/component certified to older editions of standards may be used within product(s) being certified to current editions, if the ExTL/ExCB evaluates the major technical changes identified in the foreword of the standard with explanations given in the ExTR.

## Impression 3D de pièces en plastique ou en métal

Questions :

- Pratique courante ?
- Pour la réparation ou autre ?
- Evaluation des risques ?

Remarque des membres : La problématique ne concerne pas vraiment l'impression 3D mais plutôt la méthode pour valider une pièce de rechange, lorsque le fabricant n'existe plus.

Dans la norme EN IEC 60079-0 : 2018 utilisée pour la certification, la méthode de fabrication de la pièce (moulage, injection, 3D) n'est pas forcément définie. Est-ce plutôt une question de vérification à apporter lors de l'audit du fabricant ?

**Problématique évoquée par les membres :**

La sélection des entrées de câbles selon la nouvelle version de l'EN IEC 60079-14 : 2024

- Entrée de câble résinée problématique pour inspection
- Si respect des 3 mètres de câble, problématique du poids du câble qui déforme l'entrée de câble.

Voir pour ouvrir une discussion/groupe de travail au niveau de l'UF31.



Liber  
Égalité  
Fraternité



maitriser le risque  
pour un développement durable

## 6. Date de la prochaine réunion

## 6. Date de la prochaine réunion

Mardi 9 juin 2026 – 9h00

Possible évolution de la date en fonction des dates des commissions UF31 et S66A

Vous souhaitez aborder ou présenter un sujet lors du prochain CLATEX ou vous souhaitez une présentation sur une thématique en particulier, n'hésitez pas à nous contacter : [thierry.houeix@ineris.fr](mailto:thierry.houeix@ineris.fr) / [marie.philippe@ineris.fr](mailto:marie.philippe@ineris.fr)